

15 décembre 2013

René Guénon et les origines de la franc-maçonnerie : les limites d'un regard

3. "L'erreur opérative" de René Guénon

Lorsqu'on parcourt l'inventaire des revues maçonniques figurant dans la bibliothèque de Guénon, on peut aisément distinguer deux principaux groupes : d'une part des revues très anciennes, se rapportant aux premières années de sa carrière initiatique, comme *La Lumière maçonnique*, de 1911 à 1914, ou la *Revue antimaçonnique* [1] pour la même période ; d'autre part des revues françaises plus récentes dont Guénon a parfois rendu compte, comme le *Bulletin du Grand Collège des Rites* (Grand Orient de France) de 1933 à 1935, ou les *Cahiers de la Grande Loge de France* de 1947 à 1950.

On note aussi des revues anglophones, comme *Masonic Light*, de 1947 à 1950 également, ou *Grand Lodge Bulletin* de l'Etat d'Iowa dont Guénon rendra régulièrement compte et dont tous les numéros figurent de 1929 à 1940.

Il est cependant une autre revue dont l'importance tranche nettement par le nombre d'exemplaires qu'en possédait Guénon : *The Speculative Mason*, dont la collection est apparemment complète dans sa bibliothèque de 1932 à 1950, soit plus de cinquante livraisons. Guénon lui accordait une attention extrême et en parlait toujours élogieusement, quoique de façon souvent allusive. Elle figure parmi les quatre revues les plus régulièrement recensées et les plus fréquemment citées dans ses comptes rendus à partir de 1932. [2]

The Speculative Mason était en fait la continuation, sous un titre nouveau, de la revue *The Co-Mason*, initialement l'organe de la branche anglaise de l'Ordre Maçonnique Mixte International *Le Droit Humain*, revue éditée à partir de 1909 sous la direction d'Aimée Bothwell-Gosse. La maçonnerie mixte anglaise, demeurée très marginale, connut des mésaventures diverses mais Aimée Bothwell-Gosse put demeurer à la tête de la revue désormais intitulée *The Speculative Mason*. A partir de 1945 elle s'adjoignit cependant les talents de Marjorie Debenham qui devait en assurer seule les destinées après le décès de son illustre aînée en 1954.

Miss Bothwell-Gosse fut en quelque sorte le chaînon manquant entre la "Maçonnerie Opérative" - nous verrons bientôt ce qu'il faut entendre sous cette dénomination - et René Guénon avec qui elle entretint du reste

une fructueuse correspondance. Toutes les informations dont Guénon fait état sur la survivance et les pratiques des “loges opératives”, se réfèrent en réalité à cette unique source, laquelle renvoie à l’une des aventures maçonniques les plus curieuses du début du XXe siècle : le système de Stretton.

Ce n'est pas ici le lieu de retracer en détail les origines et le déroulement de cette affaire qui a fait couler beaucoup d'encre, notamment dans les milieux guénoniens, et surtout suscité beaucoup de fantasmes. On dispose désormais, pour s'en former une idée exacte, d'un travail remarquable, magnifiquement documenté, très minutieusement argumenté, et qui fera référence pour longtemps sur ce sujet. Je ne peux donc que renvoyer à la communication de Bernard Dat, présentée en 1999 lors du IIIème Colloque du *Cercle Renaissance Traditionnelle*. Rappelons-en toutefois les points essentiels.

Entre 1907 et 1918, plusieurs articles publiés notamment dans la presse maçonnique anglaise, en particulier *Co-Mason*, ainsi que quelques brochures et livres, “révélèrent” l’existence d’une maçonnerie opérative, ignorée jusque-là, ayant échappé à la transformation spéculative et surtout au pouvoir de la Grande Loge créée à Londres en 1717. Le maître d’œuvre de cette révélation éclatante était un certain Clément Stretton, un ingénieur travaillant pour les Chemins de Fer britanniques. Initié en 1871 dans la loge *St-John's* n° 279 de la très spéculative Grande Loge Unie d’Angleterre, il avait au fil des années accompli une carrière maçonnique assez classique mais très active, accumulant les grades et les dignités.

Dans un récit qu’il fit en 1909 devant la Loge de recherche de Leicester, il rapporta avoir été admis en 1867 – soit quatre ans avant son initiation dans la maçonnerie spéculative – au sein de la *Worshipful Society of Freemasons, Rough Masons, Wallers, Slaters, Paviers, Plasterers et Bricklayers* [3] par les membres de cette maçonnerie opérative réputée secrète et cependant toujours vivante selon lui.

Pendant quelques années, il distilla d’assez nombreuses informations sur ce système dont il était devenu, à l’en croire, l’un des plus hauts dignitaires, et l’essentiel en fut publié dans *The Co-Mason*, en raison d’un lien personnel entre Stretton et Miss Bothwell-Gosse qui avait elle-même souhaité être à son tour admise dans cette étrange maçonnerie. En 1911 un ouvrage publié aux Etats-Unis par Thomas Carr fut entièrement consacré à cette “résurgence”, et enfin en 1918, toujours aux Etats-Unis, Charles Hope Merz publia sur le même sujet une somme de près de 500 pages.

THE RITUAL OF THE
OPERATIVE FREE
MASONS

BY

THOMAS CARR, M.D., P.M.

Honorary Member of the Guild of Operative Free-Masons

PUBLISHED BY
THE TYLER PUBLISHING CO.
ANN ARBOR, MICH.



FRONTISPIECE.

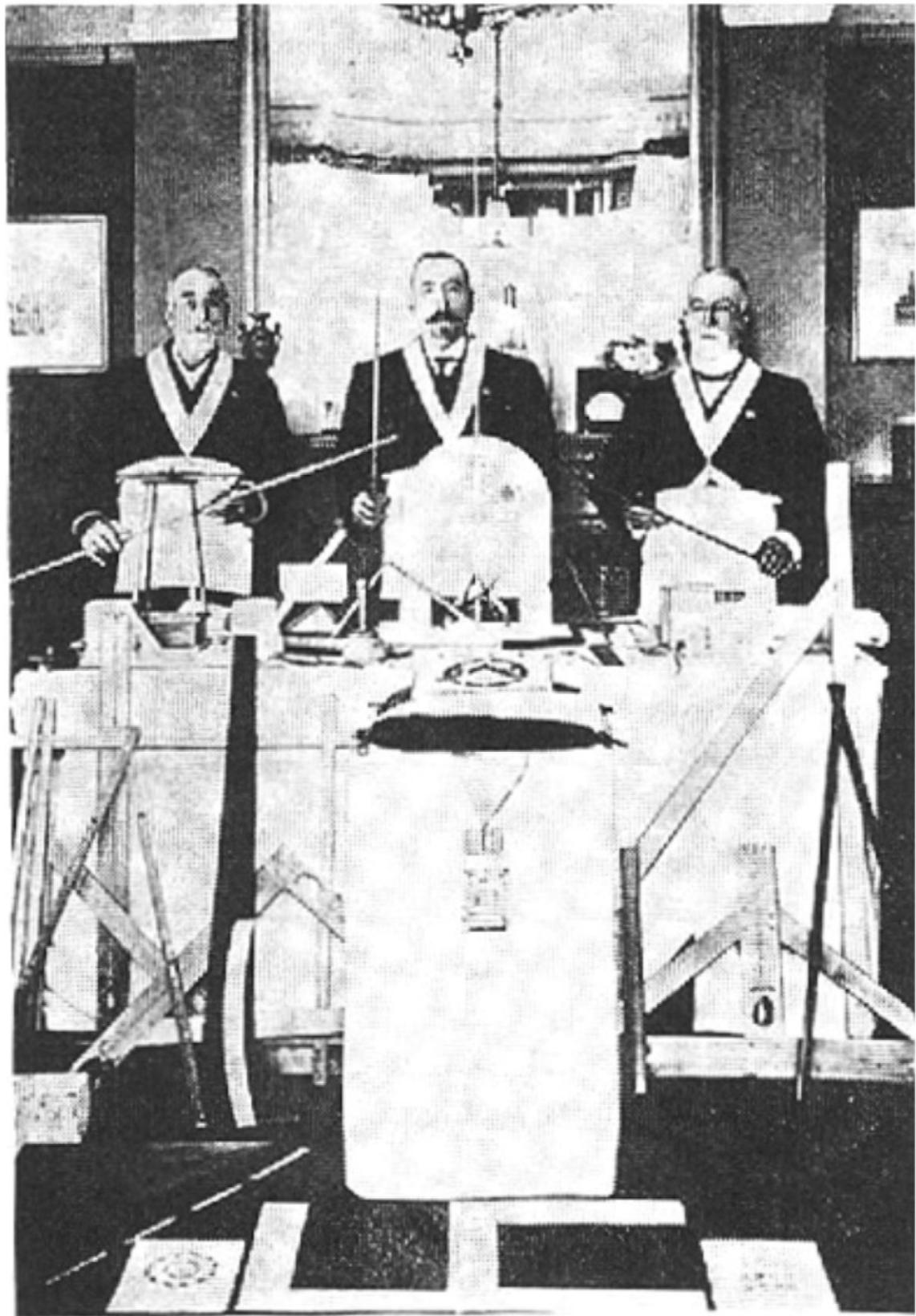
Entre 1909 et 1915, deux loges “opératives” furent créées à Leicester – lieu de résidence de Stretton –, rassemblant au total une vingtaine de membres et portant curieusement les numéros 91 et 110 !

La mort de Stretton en février 1915 mit un terme à la première phase de cette singulière aventure et, pendant de longues années, aucune autre information ne fut publiée à ce propos.

Tous ces faits se déroulèrent en un temps où le jeune Guénon, dans l’entourage de Papus, était l’un des espoirs de “l’école spiritualiste” et avait déjà acquis les plus hauts grades de la maçonnerie très marginale et très atypique de Memphis et de Misraïm. Il est à peu près certain qu’à cette époque il n’eut jamais connaissance de la réapparition des “Opératifs”. On peut du reste se demander s’il s’y fût intéressé, le cas échéant : sa préoccupation était alors surtout de se faire admettre dans la maçonnerie spéculative “officielle”, en particulier à la Grande Loge de France, ce qui lui procura d’ailleurs de nombreuses difficultés.

Dans la bibliothèque de Guénon, celle de ses dernières années, on ne trouve pas non plus la moindre trace des ouvrages de Thomas Carr ou de Charles Merz, pas plus que les travaux de Loge de recherche de Leicester, et il n’y fait lui-même aucune allusion dans ses comptes rendus. Il est donc parfaitement vraisemblable qu’il les a ignorés lors de leur publication et qu’il n’a jamais pu les consulter même si, bien plus tard, il a pu avoir connaissance de leur existence.

A partir de 1932, cependant, un fait nouveau va se produire. Guénon rendra désormais compte très régulièrement des livraisons de la revue *The Speculative Mason*. Or, en octobre 1931, une tentative de refondation du système de Stretton avait eu lieu avec la constitution à Londres du *Channel Row Assemblage*, un groupe “opératif” de 21 membres, en *Grand Assemblage of Operative Free Masons*.^[4] Pendant quelques années, un regain d’intérêt pour le système de Stretton semble s’être manifesté dans quelques milieux maçonniques anglais. *The Speculative Mason*, toujours dirigé par Miss Bothwell-Gosse, elle-même très liée à Stretton vingt ans plus tôt, s’en fit l’écho et publia des notes, des extraits de rituels et des études relatives à la “maçonnerie opérative”.



Clement Stretton, à droite.

Dès le mois de juillet 1932, Guénon y signale ainsi un article « sur les changements apportés au rituel par la maçonnerie moderne », tandis qu'en décembre de la même année, il relève qu'un autre article de la même revue « envisage les rapports de la maçonnerie opérative et de la maçonnerie spéculative d'une façon en quelque sorte inverse de l'opinion courante. » Jusqu'en 1950, les citations et les commentaires d'articles publiés dans *The Speculative Mason* vont se succéder sans trêve sous la plume de Guénon.

Dans ces comptes rendus apparaissent tous les thèmes, toutes les affirmations, toutes les légendes, toutes les caractéristiques rituelles du système de Stretton. Guénon, au demeurant, cite à peine le nom de Stretton. Il ne parle que de la « maçonnerie opérative », comme s'il avait purement et simplement admis le récit de Stretton sans l'ombre d'une nuance, comme si la *Worshipful Society* était à ses yeux l'héritière incontestable de la maçonnerie médiévale, comme si ses rituels nous donnaient effectivement un fidèle témoignage de ceux dont faisaient usage, en leur temps, les bâtisseurs de cathédrales !

L'esprit critique de Guénon, si souvent en alerte et volontiers si caustique, semble avoir été ici annihilé. Seul un scrupule semble l'effleurer dans l'un de ses premiers comptes rendus relatifs à la revue de Miss Bothwell-Gosse, qu'il semble alors découvrir, en décembre 1932 : « Pourquoi, notamment, s'inquiète-t-il, prendre au sérieux les fantaisies "égyptologiques" du Dr Churchward ? ». Hélas, cette intuition fugitive était la bonne, et le patronage jadis accordé au système de Stretton par le très pittoresque John Yarker – en fait le véritable auteur des rituels "opératifs" – ne valait guère mieux que celui de Churchward et aurait dû renforcer sa suspicion. Il n'en fut rien, sans doute parce que Guénon avait découvert dans cette incroyable affaire une vérité qui s'accordait trop bien à ses propres conceptions. [5]

Le travail de Bernard Dat, cité plus haut, est cependant sans réplique. Le système maçonnique propagé – sans grand succès, du reste – par Clément Stretton était manifestement une pure invention de sa part, avec le large et généreux concours de John Yarker dont l'ingéniosité et l'imagination, en ce domaine, étaient sans borne.

Les conclusions de Dat sont accablantes : tout ce que nous connaissons du système de Stretton n'a pour source que ses propres déclarations, il n'y a aucune preuve documentaire, il n'y a aucun lien direct établi avec les diverses sociétés opératives qui ont effectivement existé bien avant le XVII^{ème} siècle et qui existent encore, l'exemple le plus connu étant celui des *Livery Companies* de Londres ; tous les documents cités par Stretton

pour confirmer sa thèse, en particulier les *Old Charges*, n'ont aucun rapport historique direct avec celle-ci ; aucune preuve, aucun nom vérifiable de participants ne sont donnés quant aux réceptions de Stretton lui-même dans les différents degrés de son système ; enfin, le système de Stretton comporte des incohérences internes criantes et des anachronismes graves qui lui interdisent absolument de revendiquer une origine antérieure au XIX^{ème} siècle : c'est du reste ce qu'affirment sans ambiguïté les responsables actuels des *Operatives*, toujours en activité en Angleterre, lesquels rappellent qu'ils ne revendiquent aucune filiation directe et "ininterrompue" avec les maçons opératifs et ne forment qu'une société "commémorative"...

Pourtant, lorsqu'en 1938 Guénon affirmait comme « un fait » qu'il avait existé des loges opératives « avant et même après 1717 », ou quand il laissait entendre contre Lantoine, en 1947, « qu'il y a bien des raisons de douter » que dès la fin XVII^e siècle la maçonnerie opérative était réduite à presque rien en Angleterre, il est absolument certain que c'est sur les écrits de Stretton, parvenus jusqu'à lui grâce au *Speculative Mason*, qu'il se fondait.

Force nous est d'admettre que la seule fois où Guénon s'est écarté des thèses de l'historiographie maçonnique "universitaire" de son époque, dont il partageait finalement les conclusions, ce fut pour solliciter une source fallacieuse : ce fut son "erreur opérative".

4. Ambiguïtés et limites de la vision guénonienne

J'ai simplement voulu suggérer ici et tenter de montrer ici que le regard de René Guénon sur les origines de la franc-maçonnerie, à travers une œuvre vaste, complexe et souvent provocatrice, comporte des limites qu'il n'est guère possible d'ignorer.

La première est le ton volontiers péremptoire dont il fait usage et qui le conduit parfois à porter des jugements téméraires dans des domaines où la vérification des données a conduit à contredire de façon convaincante, nous semble-t-il, certaines de ses thèses. On pourrait faire observer, du reste, qu'il s'agit en l'occurrence d'une caractéristique assez générale – et pas la plus avenante – du discours guénonien, quel que soit le sujet abordé. Je l'accorde sans difficulté, mais quand il s'agit de développer une théorie générale de l'initiation et d'en approcher, sans référence à l'histoire, les invariants anthropologiques, c'est tout au plus une question de style. En revanche, lorsqu'on aborde un champ d'études où la documentation peut confirmer ou au contraire infirmer les hypothèses, la modestie initiale de ces dernières, si elles se révèlent finalement

intenable, laisse au moins à leur auteur le bénéfice d'un apport heuristique dont on pourra lui être reconnaissant. L'énormité de certaines de ses affirmations, manifestement infondées, porte ainsi à Guénon un rude coup quant à sa crédibilité générale sur la question des origines de la franc-maçonnerie.

La deuxième limite, qui n'est peut-être que le développement de la précédente, est une certaine ambiguïté, pour ne pas dire une réelle équivoque. Nous l'avons vu, la rhétorique guénonienne sur la vanité des "méthodes universitaires" ne résiste pas à l'examen. Sur la filiation opérative de la franc-maçonnerie, l'essentiel de ce qu'il a pu affirmer ne faisait l'objet de pratiquement aucun débat dans les milieux "rationalistes et universitaires" de son temps, et reposait sur une documentation classique et vérifiée dont il n'avait aucunement l'exclusivité et qui ne lui devait rien : l'inventaire de sa bibliothèque en fournit la preuve. Guénon, en l'espèce, s'est donc rangé à l'opinion courante, rien de plus.

Mais trop souvent, on ne sait plus très bien dans quel registre il se situe. En maints endroits, et sur des sujets forts divers, il a d'ailleurs indiqué ne pas avoir à se justifier ni à citer ses sources ou ses références, en un mot à établir l'autorité en vertu de laquelle il se prononçait. Cet air de mystère que Guénon aimait parfois se donner, laissant supposer qu'il avait connu des expériences rares et bénéficié de correspondants ou d'informateurs hors du commun, est sans doute pour beaucoup dans la fascination qu'il ne cesse d'exercer, de nos jours encore, sur nombre de ses lecteurs.

Sur la question des "opératifs" il est pourtant allé encore plus loin, en n'évoquant même pas ce problème, en n'indiquant jamais la provenance d'informations aussi extraordinaires que des extraits de rituel par exemple, alors qu'il empruntait, on le sait à présent, à une source unique, nullement secrète, parfaitement identifiée et malheureusement très douteuse.

Jadis, Robert Amadou puis Jean-Pierre Laurant ont évoqué "l'erreur spirite" de René Guénon. Il y eut donc aussi une "erreur opérative" de René Guénon, dont il n'eut sans doute jamais conscience, à laquelle il s'adonna sans réserve, mais qui eut surtout des conséquences bien plus considérables que sa première erreur, qui n'était qu'une erreur de jeunesse. Son erreur opérative est en revanche une erreur de la maturité et l'une des positions les plus fortes de la vision guénonienne de la tradition maçonnique, du développement historique de la franc-maçonnerie, de ses valeurs fondamentales, du sens qu'elle peut encore revêtir aujourd'hui et la justification, enfin, de la déchéance qu'il déplorait en elle.

Il est fort à craindre que cette erreur ne l'ait conduit – et nombre de ses lecteurs avec lui – à une impasse.

Pourtant, ce que j'appelle la “métaphore opérative” de la franc-maçonnerie, continue d'être l'un des ressorts les plus puissants et les plus féconds de cette institution, notamment grâce à Guénon.

On n'ose rêver de ce qu'il aurait pu en tirer s'il avait considéré la question sous cet angle...

[1] On sait que le jeune René Guénon collabora, entre 1913 et 1914, à cette revue dirigée par Abel Clarin de la Rive.

[2] Les autres étant, outre *Grand Lodge Bulletin d'Iowa*, *Le Symbolisme*, revue d'Oswald Wirth, et la *Revue internationale des Sociétés secrètes (RISS)* de Mgr Jouin, jusqu'à sa disparition en 1939.

[3] Dans les milieux maçonniques anglais on la désigne plus souvent par l'expression abrégée *Worshipful Society*, ou plus simplement encore *The Operatives*.

[4] Durablement reconstituée après la dernière guerre, la *Worshipful Society* compte aujourd'hui une quarantaine de groupes actifs ou *Assemblages*, et fonctionne désormais de manière tout à fait officielle comme un système de “grades complémentaires” (*side degrees*) en lien avec la Grande Loge Unie d'Angleterre. Elle n'est ouverte qu'aux Maîtres Maçons “réguliers” ayant également reçu au préalable le grade de Compagnon de l'Arc Royal et celui de Maître Maçon de la Marque. Les rituels originels de Stretton-Yarker, aux caractéristiques parfois singulières et déroutantes, ont en outre été revus.

[5] De même, bien plus tard, dans un texte consacré à « La lettre G et le *swastika* » initialement publié dans les *Etudes traditionnelles* en 1950, René Guénon s'interrogera sur le crédit à accorder à Stretton à propos des développements donnés dans son système à l'emploi du *swastika*. Mais il conclut pourtant en faveur de l'authenticité opérative car, dit-il, « il s'agit précisément de quelque chose dont on ne trouve aucune trace dans la Maçonnerie spéculative ». L'argument, on en conviendra, était tragiquement faible mais aussi très révélateur d'un certain état d'esprit.